

Conseil Municipal de La Côte-Saint-André du 12 juillet 2018
Interventions au nom du groupe municipal « La Côte Saint André pour tous »

Point n°15 : Plan Formation des élus

Seul problème, c'est qu'il faudra annoncer le 15 mars au plus tard les thèmes pour lesquels on souhaiterait se former... sauf que l'AMI informe bimensuellement et que, d'autre part, on ne connaît pas le 15 mars les formations possibles et encore moins les coûts de ces dites formations.... ce qui ne permet pas de budgéter...